

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N<sup>o</sup> .....

A Monsieur Lampe

131 rue Verte

Bruxelles.

OBJET

Cession d'un tableau paysage avec 2 figures  
religieuses attribués à Van Herp et  
Van Artois.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, d'un tableau  
qui faisait l'objet de votre offre de  
cession

ANNEXE

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur  
à votre disposition, pour a  
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé  
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 3-7-19.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles, 1<sup>e</sup> juillet 1919 19

5290/17

V